

2ème trimestre 2025

Mairie de Beauvoisin

JOURNAL D'INFORMATIONS LOCALES



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
LES DOSSIERS DU JOURNAL	4
HISTOIRE DES MOTS	7
CELA S'EST PASSÉ À BEAUVOISIN	8
PORTRAITS	9
DATES A RETENIR	10
ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	15
DERNIERE MINUTE	18
RECETTES	20
INFOS PRATIQUES	21

POURQUOI EST-IL OBLIGATOIRE DE DÉBROUSSAILLER ?

Pour protéger, vous et vos proches, vos biens.
Pour protéger le milieu naturel et la forêt.

En effet :

- la puissance du feu **baisse** lorsqu'il traverse une zone débroussaillée, il sera donc maîtrisé plus facilement,
- les services de secours pourront intervenir **plus rapidement** et avec une meilleure sécurité,
- le passage d'un feu moins intense qui s'éteindra plus vite occasionnera **moins de dégâts**,
- il est plus facile à un propriétaire de **maîtriser** et **d'éteindre** un départ de feu dans une zone débroussaillée,
- un départ de feu est plus difficile et pourrait s'éteindre de lui-même dans une zone débroussaillée.



Terrain non débroussaillé
> menace maximum

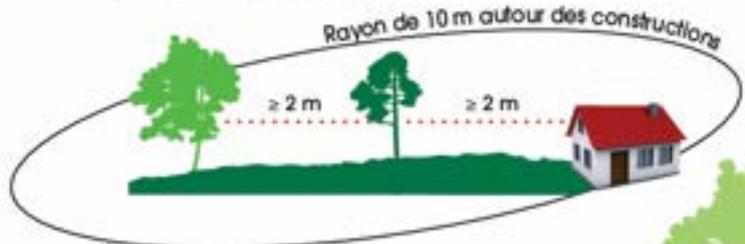


Terrain correctement débroussaillé
> maison protégée

AUTOUR DES CONSTRUCTIONS

Une attention particulière est apportée dans le **rayon de 10 mètres** autour des constructions : il faut supprimer les arbres en densité excessive pour mettre à distance les houppiers (cimes et branchages) à au moins 2 mètres des constructions.

Aucune branche ou partie d'arbre ne doit surplomber une toiture.



UN DÉBROUSSAILLEMENT CONFORME



information disponible sur site : www.drome.gouv.fr
rubrique prévention IF

Budget communal et Finances publiques

Lors des vœux du maire exprimés en début janvier, j'ai évoqué le dossier de réhabilitation du logement et de la mairie comme étant le projet du programme restant à exécuter cette année, dernière année complète de cette mandature débutée en mars 2020. Le budget municipal 2025, voté à l'unanimité des élus le 27 mars, enregistre cet objectif sous forme de recettes et de dépenses d'investissement.

Les recettes imputées à l'opération correspondent aux montants des subventions notifiées par le Département et la Région. Le dossier de subvention DETR 2024 a été redéposé à la demande des Services de l'Etat. Réponse attendue : fin mai 2025. Les dépenses budgétées permettront de débiter les travaux vraisemblablement après les vacances d'été, les choix des entreprises retenues ayant été faits pour la fin du mois de juin.

A la page 4 de ce journal, vous trouverez des éléments plus détaillés sur le budget qui vient d'être voté. Comme vous pourrez le constater, notre commune bénéficie d'une excellente capacité d'investissement. L'investissement est nourri par les résultats positifs réalisés en Fonctionnement dont les reports cumulés au 31/12/2024 (363 488 €), permettent ces investissements dynamiques.

Cette réalité a d'ailleurs été relevée par les Services de Gestion comptable de Nyons et figure dans le document de valorisation financière et fiscale 2024.

Depuis mars 2025, la France a enfin un budget mais... Qui ne résout pas pour autant le problème de la dette et du déficit publics. Une nouvelle fois, est pointée une soi-disant responsabilité des collectivités dans la dérive des comptes publics.



« Le déficit public est nourri par le déficit de fonctionnement du budget de l'Etat ».

Or, les collectivités territoriales représentent en France 19% de la dépense publique contre 31% en Europe. Elles respectent « la règle d'or » donc n'empruntent que pour investir, et leur dette est stable depuis 30 ans à moins de 9% du PIB quand celle de l'État a été multipliée par trois.

En outre, le besoin de financement des collectivités locales ne dépasse jamais les 0.7 points de PIB depuis 1994. L'augmentation des besoins de financement est un signe de bonne santé financière car il est d'autant plus important que leurs investissements sont dynamiques.

Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales, devant être couvertes par les recettes de fonctionnement, ne pèsent donc pas sur le déficit public.

En réalité, le déficit public est nourri par le déficit de fonctionnement du budget de l'État pour environ 5 points du PIB sur les 6.1 points de déficit en 2024.

Enfin, le déficit de l'État est permanent et se creuse d'année en année depuis un demi-siècle.

Bonne lecture.

CHRISTIAN THIRIOT



Après l'arrivée du printemps, avant la fin de l'heure d'hiver, le vote du budget !

C'est chose faite : le Conseil Municipal du 27 mars a voté le budget 2025 de la commune. Le vote du compte financier unique (CFU) (*), l'affectation des résultats, le vote sur les taux des taxes locales, figuraient aussi à l'ordre du jour.

En préalable à ces décisions, le maire a rappelé certains éléments marquants de 2024 :

1. Une actualité politique très agitée en France : dissolution de l'Assemblée nationale, élection législative, motion de censure et démission du 1^{er} ministre, Michel Barnier, décalage dans l'adoption du projet de loi de finances.
2. Pour des raisons d'arbitrages budgétaires, refus de nous octroyer la DETR 2024 (invitation à redéposer en 2025, ce qui a été fait) ,
3. Démarrage des travaux retardé dans l'attente des versements des subventions attendus (pas d'encaissements de loyers, des dépenses de chauffage inutiles...)
4. **Un résultat positif** en Section de Fonctionnement. Ce dénouement est fondamental pour 2 raisons principales :
 - * Permet le remboursement de l'emprunt
 - * Finance les investissements prévus de la collectivité, et chacun sait que la commune réalise depuis 2014 les investissements inscrits dans ses programmes.
 - * A fin 2024, les résultats cumulés de fonctionnement s'élèvent à **363 458,50 €**.

Affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice :

Résultat de l'exercice :	31 215 98 €
Résultats antérieurs reportés	331 272,52 €
Résultat à affecter (A)	363 488,50 €
Solde exécution d'investissement	- 95 437,05 €
Besoin de financement (B)	- 95 437,05 € (**)
A reporter en fonctionnement pour 2025 (A-B)	268 051,45 € (***)

(*) CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il deviendra obligatoire au plus tard au titre de l'exercice 2026. Pour notre part, nous avons fait le choix d'anticiper sa mise en œuvre sur l'exercice 2024.

(**) Explication du résultat négatif : Dépenses d'investissement réalisées dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, secteurs Mairie et Granges, pour un montant restant à charge pour la commune de 125 322,00 €.

Il n'y a pas de recettes de type subventions car les travaux sont financés par le SDED (Service Public des Energies de la Drôme).

(***) Ressources disponibles de la commune pour faire face aux imprévus et financer le programme d'investissement (logement - Mairie & annexes pour 2025).

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025 (Source Finances Publiques)

Taxes	Base 2024	Base 2025	Produits
Taxe foncière bâtie	229 345	242 000	69 468
Taxe foncière non bâtie	14 413	14 600	7 766
Taxe d'habitation	192 216	191 100	35 220
Cotisation foncière des entreprises	17 189	17 600	3 054
Total			115 688
Effet du coefficient correcteur			9 273
Recette fiscale budgétée	(2024)		(2025)
	120 976		125 000

Vu l'augmentation du taux des bases servant au calcul des taxes directes locales, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas accroître davantage les taxes locales pour 2025.

Le Budget primitif 2025

En préalable à la présentation, le maire indique qu'il s'agit du dernier budget de la mandature. Sont tour à tour présentés les différents chapitres des sections fonctionnement et investissement, dépenses et recettes.

Budget global :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	517 287.45 €	517 287.45 €
Section d'investissement	645 863.05 €	645 863.05 €
TOTAL	1 163 150.50 €	1 163 150.50 €

Le budget de fonctionnement 2025 est en réduction par rapport à 2024 (583 709 €).

Explications :

- * le report est moindre puisqu'il intègre le déficit d'investissement 2024.
- * Le montant du virement à la section d'investissement est réduit en raison de la présence des montants des subventions notifiées par le Département et la Région pour financer l'opération « aménagement mairie & logement ».

Les dossiers du journal

- * Les montants des ressources propres de la commune disponibles après couverture des besoins de financement sont en hausse : 109 585 € en 2025, 102 554 € en 2024. Ces ressources permettent à la collectivité de faire face aux éventuels aléas.
- * Dans chacun des chapitres, les dépenses 2025 demeurent stables par rapport à 2024.

Le budget d'investissement 2025

L'élément principal réside dans l'imputation des dépenses pour l'opération « Aménagement mairie et logement » pour un montant de 500 000 € financés, à ce jour, par les subventions attribuées et notifiées. Notre demande d'attribution au titre de la DETR 2025 est en instruction.

Les autres investissements prévus :

1. Le remplacement du joug et de la cloche de l'église
2. La réfection du sol de la halle « guinguette ».

Le budget 2025 a été voté à l'unanimité.



Des Incivilités récurrentes constatées aux abords des lieux de ramassage des poubelles à Beauvoisin.

Ces comportements sont regrettables et peuvent être sanctionnés d'une amende. Cela est d'autant plus fâcheux que les moyens de dépôts et de collectes des encombrants existent :

- La déchetterie intercommunale à Buis-les-Baronnies est l'endroit idéal pour se débarrasser de tous vos déchets encombrants, elle est ouverte tous les jours de la semaine. **Les horaires d'ouverture** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h à 12h, mercredi et samedi : 7h à 12h et de 14h à 16h.
- La commune a mis en place un service de ramassage des encombrants : **Périodes retenues** :
1 fois par trimestre – Le deuxième mercredi du mois. **Quel mois ?** : FÉVRIER – MAI – SEPTEMBRE – DÉCEMBRE.
- La Communauté de communes propose également, de manière périodique, des opérations de ramassage des encombrants.



Du bourgeon à la racine (étymologique bien sûr)



Rien ne m'apaise plus en ces temps obscurs que de poser mon honorable postérieur au milieu du jardin et de contempler la nature qui se réveille. Jonquilles, crocus et bourdonnements.

Le printemps était pour les romains la première saison de l'année qui commençait en mars. Il se disait *ver*. On retrouve la racine dans *primevère*, cette fleur qui, comme son nom l'indique, vient étoiler nos pelouses au début du printemps, quelques jours après le délicat *perce-neige*. *Primevere* était également le nom du printemps en Ancien français, disparu au XVI^{ème} et remplacé par *printemps*, littéralement *primus tempus* : la belle saison ou la première saison.

Mais il n'y a pas que dans les parterres que la vie se réveille. Si l'on élève le regard, on peut aussi surprendre la renaissance du monde.

Sur les arbres encore sombres, les branches — du latin *branca*, mot rare et d'origine obscure, désignant la patte d'un animal— et les rameaux — de *ramus*, la branche — s'emplissent de bourgeons.

Le mot *bourgeon* tire son nom du petit duvet qui recouvre certains d'entre eux, car *burra*, issu de *burrus*, roux, désignait d'abord le déchet d'une fibre (bourre de laine ou de soie) ou l'amas de poils prélevé sur une peau animale avant le tannage et utilisé comme rembourrage.



Le terme *burra* a, comme les racines des grands géants forestiers, développé un système lexical aussi impressionnant qu'inattendu. La robe de *bure* ou le *bourras* provençal, désignant une étoffe grossière plus ou moins velue, en sont issus, comme *rembourrer*, *rembourrage* ou même *débourrer*, *bourru* et *bourratif*. On *bourre* de coups, et de l'idée de maltraitance arrive le *bourreau*, on *bourre* le crâne comme on bourre un coussin et on se *bourre* la gueule en se remplissant soi-même le gosier.



On arrive même à la *bourre* ! D'ailleurs, c'est ce qui risque de m'arriver si je ne lève pas mon auguste fessier et si je continue à contempler les arbres de la ramure à la racine, étymologique bien sûr...

Alice DUMAS
Auteure

Samedi 22 mars :



Un seul en scène unique interprété par **MARJAN BRINKMAN**, **OSCAR ET LA DAME ROSE**, pièce écrite par Éric-Emmanuel SCHMITT.

Une Table, une chaise, un tabouret ... une interprétation lumineuse, des moments de grâce et d'émotion partagés avec les seuls moyens d'une actrice seule en scène, de sa voix, de sa présence, de sa fragilité...

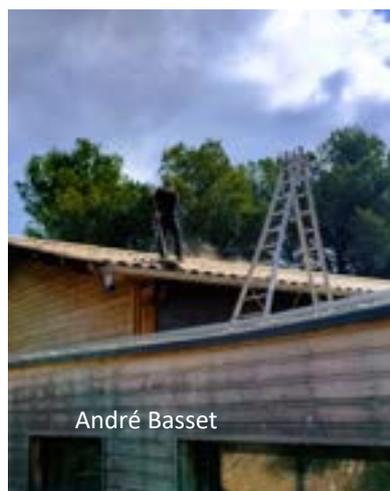
MARJAN évoque les lettres adressées à Dieu par **OSCAR**, un enfant de dix ans. Elles ont été retrouvées par Mamie Rose, la « dame rose » qui vient lui rendre visite à



l'hôpital pour enfants. Elles décrivent douze jours de la vie d'Oscar, douze jours cocasses et poétiques, douze jours pleins de personnages drôles et émouvants. Ces douze jours seront peut-être les douze derniers. Mais, grâce à Mamie Rose qui noue avec Oscar un très fort lien d'amour, ces douze jours deviendront légende. **Merci MARJAN.**

Samedi 29 mars : nettoyage de printemps à la guinguette.

C'était annoncé, nous l'avons fait : pendant deux heures les volontaires présents se sont lancés dans un nettoyage joyeux et utile de la guinguette. Elle est désormais prête à accueillir toutes les animations prévues, printanières ou estivales.



Merci à toutes & tous : Mathilde - Létice - Marie-Pascale - Mireille - Nadine - Claire et André - Jean-Guy - Jean-Jacques - Jean - Jean-Claude.

Lors du moment convivial de fin de travail, une proposition a été émise de faire la même chose pour l'Espace Borel. Pourquoi pas ! En tout cas, l'idée est lancée.

Bonjour, nous sommes Isabelle et Stéphane Mathurin.

L'accueil, c'est notre métier. Et, nous pouvons le dire, nous avons été fort bien accueillis à Beauvoisin.

Après plusieurs années passées entre la France et la Belgique, période pendant laquelle nous avons organisé de nombreux séjours de groupes à caractère sportif, nous avons décidé, en 2011, de nous installer définitivement dans la Drôme. Nous avons, à l'époque, des difficultés à trouver des structures vraiment conçues pour l'accueil de petits groupes tout en ayant un certain niveau de confort. C'est à Tulette que nous avons finalement pu concrétiser un projet palliant ce manque. Pendant cette période, nous avons, petit à petit, redonné vie à une vieille ferme grâce à des amis artisans, rencontrés au fil des années, et qui avaient promis de participer à cette aventure.

Nous sommes devenus professionnels en accueil touristique et notre maison accueillait principalement une clientèle familiale française à la recherche d'un logement de groupe fonctionnel, permettant de loger 14 personnes au maximum, dans 7 chambres avec chacune salle d'eau et toilettes. Notre hébergement touristique était ouvert toute l'année et nous nous occupions de la totalité de la gestion à nous deux.

Mais la région plus sauvage et plus montagneuse de Buis-les-Baronnies, où nous séjournions avec nos groupes (Stéphane était moniteur d'escalade), commençait à nous manquer ... Après de longues réflexions, nous avons envisagé de faire construire une nouvelle structure dans sa totalité, plus petite, et, surtout, bénéficiant des nouvelles techniques de construction permettant d'utiliser très peu d'énergie, chauffage minimum, en hiver, et l'été, évitant la surchauffe et le recours à toute climatisation.

Nous avons donc vendu notre maison de Tulette; avoir pu trouver un magnifique terrain à Beauvoisin fut une véritable aubaine. Ici, nous souhaitons accueillir, dans le cadre de notre activité professionnelle, une clientèle recherchant la proximité de cette magnifique nature qu'offrent les Baronnies provençales. Nous sommes vraiment heureux d'avoir eu cette chance de pouvoir nous installer à Beauvoisin, pour cette dernière aventure. Nous le redisons volontiers, l'accueil bienveillant de chacun nous a particulièrement touchés.



Merci à toutes et tous !

Propos recueillis par Alain Nouvel

Dates à retenir

Après une saison précédente riche en événements, nous vous invitons à découvrir, la programmation de ces prochains mois. Cette prochaine saison s'inscrit dans la même lignée que les précédentes : surprenante et de haute qualité. La musique, les expositions, le théâtre prendront toute leur place avec des artistes professionnels ou des compagnies amateurs. **Bref, une nouvelle saison culturelle haute en couleurs à découvrir !**

MAI - Vendredi 9 à 18h30, Espace Borel. Dans le cadre des commémorations célébrant le 80ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, nous invitons les comédiens du Théâtre Rural d'Animations Culturelles (TRAC) de Beaumes-de-Venise à venir présenter :



« Une bergerie à l'aube, des jeunes gens y sont rassemblés : ils forment l'armée de l'ombre des résistants vaucusiens. Leurs voix s'élèvent pour dire un poème de René Char, le grand poète chef de Résistance, puis ils racontent et jouent l'épopée du Maquis du Ventoux, entre 1942 et 1944 : sa naissance entre Carpentras et Sault, le regroupement clandestin des volontaires, les problèmes de ravitaillement, d'armement, les missions, la solidarité des habitants du plateau. Puis la terrible année 44 avec les trahisons et les représailles de l'occupant : rafles, exécutions. Deux survivants témoignent du massacre d'Izon-la-Bruisse et du nettoyage de Vaison-la-Romaine ». Entrée : **12 €** - Jeunes entre 6 & 18 ans : **5€**. Réservation conseillée : **06 84 16 49 99**.

Vendredi 23 - Samedi 24 & Dimanche 25

3ème Festival de Théâtre & Rencontres à la Guinguette

Pour la 3ème année consécutive, nous sommes heureux de vous présenter le programme proposé par la mairie du village et concoctée en partenariat avec l'Association « Cie Drômoise de la Cigale ».

Cette programmation est une invitation à la découverte destinée à éveiller votre curiosité. Alors, tournez les pages et laissez-vous surprendre par ce beau menu.

Vendredi 23, à partir de 18 heures, lancement du festival.

Spectacle « Le jour se lève encore » proposé par la « Cie du Pas de l'oiseau » . Un seul en scène interprété par Laurent CHAUME, parrain du festival . Entrée libre.

« C'est le récit croisé de trois histoires :

Une famille d'aujourd'hui, éprouvée par une vie trop confinée, qui doute et cherche à faire pousser ses jours d'après,

Un ouvrier en usine électrique au début du XXème siècle qui tente de faire mentir sa destinée de misère,

Un gamin de l'assistance publique, qui se bat toute sa vie contre la fatalité, devient ministre et nationalise l'électricité.

Trois histoires, côtoyant la Grande, qui illustrent à quel point, dans les moments les plus sombres, l'être humain ne cesse de chercher la lumière ».

Durée 1H



19h15 - Cocktail de bienvenue & amuses bouches

Vendredi 23, spectacle 20h30 : « LA NOSTALGIE DES BLATTES » de Pierre NOTTE par la Cie Léon NATAN (38)

« Deux septuagénaires sont assises, côte à côte. Ultimes vraies vieilles d'un monde devenu aseptisé, sans sucre, sans gluten ni tabac, et où rode une brigade sanitaire. Elles exhibent les effets du temps sur leurs corps sans collagène, ni bistouri, ni Botox. Elles attendent quelqu'un, un passant, une visite, un client, un fils. Mais personne ne vient.

Elles se battent pour garder leur place, préserver leur pré carré, mais finissent par s'unir, peut-être même par se lever, pour quitter ce monde aseptisé où elles en viendraient à avoir la nostalgie des blattes ».

Prix d'entrée : 12 €, 12-18 ans : 10 €, moins de 12 ans : gratuit.



Samedi 24, spectacle 14h15 : « PARFUM & SUSPICIONS », une comédie policière proposée la Cie de l'Electron Libre. Auteur : Bruno Druart, Mise en scène Patricia Eeckhout .

« Peu de temps après un retour remarqué dans sa ville natale, la sulfureuse Irma Santos est retrouvée assassinée de deux balles dans la nuque. Dans le creux de sa main, un papier griffonné sur lequel est inscrit le mot « Martin » oriente les soupçons du commissaire Berthomieu vers les sœurs Martin à la réputation sans faille... ou presque, mais surtout sans alibi ! ».

Prix d'entrée : 12 €, 12-18 ans : 10 €, moins de 12 ans : gratuit.



Samedi 24, 16h15 : débat, animé par Michel FLANDRIN, ancien journaliste à Radio bleue Vaucluse, sur le thème possible: « projet culturel de territoire : en quoi la culture est elle un bien essentiel dans l'émancipation des êtres humains » ?

Samedi 24, spectacle 17h30 : « DIPLOMATIE » une comédie dramatique proposée la Cie La Réplique. Auteur : Cyril Gély, Mise en scène Giselle Grange.

« Paris, en 1944 : L'armée allemande est en déroute, mais Hitler ne peut se résoudre à l'échec et donne l'ordre de détruire Paris. Le devenir de la capitale va se jouer dans les heures à venir ».

Prix d'entrée : 12 €, 12-18 ans : 10 €, moins de 12 ans : gratuit.



Samedi 24, concert 19h : groupe « Gallo Pinto Jazz Sextet ». Musique de jazz à l'heure de l'apéritif. Prix libre.

Samedi 24, restauration assurée sur place par « Les Fines Herbes » Food-Truck proposant une cuisine locale & responsable conçue par Ludmila et Pauline.



Samedi 24, spectacle 20h30 : « COMÉDIA BONITA »

spectacle musical proposé la « Cie Duo Bonito »

« Comédia Bonita » c'est :

La complicité d'un couple en dérapage d'intimité.

Un duo très très expérimenté de jeunes auteurs compositeurs interprètes.

Des mots qui « sont toutes les clefs » pour swinguer, pour dénoncer, pour chanter ou simplement pour s'aimer. Vous ne saurez sans doute pas où ils vous emmènent, mais nous gageons que vous serez heureux d'y aller !



« Comedia Bonita », le spectacle musical du Duo Bonito avec un chien, des chansons, du clown et des claquettes... ou pas !

Prix d'entrée : 15 €, 12-18 ans : 12 €, moins de 12 ans : 5 €.

Dimanche 25, spectacle 15h : « LES FILLES AUX MAINS JAUNES » de Michel BELLIER par la Cie des Evadés (84)

Jeanne, Julie, Rose et Louise.

« Une usine d'armement pendant la « Grande Guerre 1914-1918 ». La présence de Louise, journaliste militante au journal "la voix des Femmes" chez les suffragettes, va offrir à chacune d'entre elles une nouvelle vision de la femme. Elles vont s'unir et s'engager dans un combat pour l'égalité ! Cette pièce nous renvoie à l'évolution des femmes dans la société. Leur amitié sera le ciment leur permettant de tenir devant le malheur. L'espoir est malgré tout le fil conducteur de cette pièce ».



Prix d'entrée : 12 €, 12-18 ans : 10 €, moins de 12 ans : gratuit.

Dimanche 25, spectacle 17h15 : « NOS FEMMES » de Eric Assous par le Théâtre de la Ronde (84)

« Max, Paul et Simon se retrouvent régulièrement pour jouer aux cartes sans leurs femmes . Ils parlent d'elles, mais on ne les verra pas . L'amitié de 35 ans qui lie Max, Paul et Simon semble inébranlable. Jusqu'à ce qu'un événement bouleversant vienne mettre à l'épreuve cette camaraderie en apparence sans tâche et révéler les rancœurs enfouies . Leur amitié va-t-elle résister à une terrible nouvelle ? Penchera-t-elle vers une fidélité aveugle ou un refus d'être complice ?



Le parti-pris est donc celui de la comédie, mais cela n'exclut pas l'émotion.

Prix d'entrée : 12 €, 12-18 ans : 10 €, moins de 12 ans : gratuit.

Juin



Utopies en marche ...

Depuis trois ans, déjà, Beauvoisin célèbre les livres, la littérature, grâce à une journée du livre, « **La Guinguette aux livres** », début juin.

Cette année, après Alice Dumas et Laurine Roux, la « marraine » de cette belle journée sera ... Un parrain : **Yves Bichet**. Après avoir travaillé neuf ans dans l'agriculture, puis dans le bâtiment comme maçon pendant une quinzaine d'années, il se consacre désormais entièrement à l'écriture. Auteur de nombreux ouvrages, il vit en Drôme provençale.

D'abord auteur de poésie (**Le Rêve de Marie**, 1995, ou **Clémence**, 1999), il se consacre au roman à partir de 1994 : **La Part animale**, son premier roman, est adapté au cinéma par Sébastien Jaudeau. **La Papesse Jeanne** est une édition en un volume de sa trilogie parue chez Fayard (**La Femme Dieu**, 2001, **Chair**, 2002, **Le Papelet**, 2004).

Mais nous l'accueillerons pour son dernier roman : **Le premier combat**, publié en 2024 aux éditions Le Pommier, qui se passe dans une « Vallée de L'Ennuyée » revue et corrigée pour l'occasion et, néanmoins, très reconnaissable, autour du personnage d'Emir Germain, un jeune Guinéen fourmillant d'idées et d'initiatives. Les autres personnages du cru, prenant fait et cause pour cet immigré sans papiers mais fort séduisant, de fil en aiguille, cette vallée et ses villages deviennent le lieu d'une utopie bien étonnante.

Mais **Yves Bichet** ne sera pas le seul écrivain reconnu présent à Beauvoisin ce jour-là. Alice Dumas, Robert Hamon, Pierre Perrin, directeur de la revue **Possibles**, entre autres, seront également parmi nous. Nous accueillerons enfin des maisons d'édition comme Les Offrays, La Mer Salée, les éditions Wallada, Wild Project, et d'autres encore.

L'après-midi de cette journée sera, comme de coutume, dédié à la table ronde qui aura pour thème : « Utopies réalisées, utopies réalisables ? » et qui regroupera non seulement Yves Bichet mais encore d'autres écrivain(e)s ayant privilégié cette thématique.

Christine Gassin, comme chaque fois, sera partenaire de notre journée et proposera à la vente beaucoup d'ouvrages des écrivains présents.

Comme la Guinguette est entourée d'un bois de pins et de tables propices aux échanges, des lecteurs et lectrices proposeront à l'écoute des extraits d'œuvres d'auteurs présents.

Alain Nouvel

Juin - Jeudi 26 - Vendredi 27 & Samedi 28



Depuis 2022, la CCBDP accueille « Komplex Kapharnaüm » en résidence dans les Baronnies pour un projet à (très) grande échelle : **c'est le Très Grand Film** .

Ecrit et réalisé avec les habitant.e.s du territoire, le Très Grand Film se penche sur les imaginaires des Baronnies en 2050, à partir d'une question :

« Si le cinéma est un monde, quel monde voulons-nous ? »

Un ciné-spectacle d'envergure !

La restitution (mondiale !) de ce travail de trois années aura lieu les **26, 27 et 28 juin 2025** à la guinguette de Beauvoisin. **Au programme : diffusion cinématographique, musique et grignotage thématique !**

Toutes ces propositions sont gratuites et ouvertes à tous-tes.

A retenir dès à présent sur vos agendas.

Dimanche 29 : Aline Piboule récital de piano à 18h00 à la guinguette.

Aline Piboule propose souvent des récitals captivants où elle mêle des œuvres classiques, modernes et contemporaines, mettant en lumière son talent pour interpréter des répertoires variés avec une finesse et une technique remarquables.

Au programme:

Franz Liszt (1811-1886): Sonate en si mineur S.178

La Sonate en si mineur de Franz Liszt est un chef-d'œuvre emblématique de la musique romantique. Écrite en 1853 et dédiée à Robert Schumann, cette sonate se distingue par sa structure innovante, fusionnant les formes classiques et les libertés romantiques dans un seul mouvement continu.

Aline Piboule, reconnue pour sa sensibilité musicale et sa maîtrise technique, s'attaquera à cette œuvre avec une interprétation qui promet d'être mémorable. Cette pièce exigeante sollicite non seulement la virtuosité mais aussi une profonde compréhension musicale pour révéler la richesse émotionnelle de ses thèmes entrelacés.



Informations - 04.75.28.23.18 & <http://www.serenadesenbaronnies.fr>



Association « Beauvoisin Jumelages ».

Soirée jeux de société :

L'association a organisé une première soirée jeux à l'Espace Borel le 17 janvier.

Jeux de cartes, jeux de société, quelques tables animées, ce bon moment de convivialité s'est terminé avec la galette des rois.

Concert : Roger GERMESER et son ensemble nous ont donné la date de leur concert annuel, il aura lieu à **l'église de Beauvoisin le 4 juillet 2025.**

Avec cette année encore Véronique Valéry, flûtes et voix, Elisabeth GERMESER, clavecin, Roger GERMESER, violon.

Au programme : Hildegard de Bingen, Jean -Philippe Rameau, William Brade, Georg Philipp Telemann, Jean - Sébastien Bach, Jean- Baptiste Senaillé ..

Nous sommes sûrs de passer un merveilleux moment musical.

Nous les remercions chaleureusement !

Nous espérons vous voir nombreux, nous partagerons à la fin du concert le verre de l'amitié.

Fête de Beauvoisin:

Le 15 août, nous proposerons sandwiches et gâteaux durant le concours de boules organisé par le comité des fêtes.

Nouvelles d'Italie :

Nous avons des nouvelles régulièrement mais nous sommes dans l'attente d'un programme de visite pour cette année.

Adhésion à l'association 5 euros/personne : contacter Colette Etienne

06 75 79 07 87.



COMITE DES FÊTES

L'année a bien démarré pour le Comité des fêtes de Beauvoisin !

Notre assemblée générale, suivie d'une soirée choucroute pour les adhérents, a permis de démarrer 2025 dans la bonne humeur. Merci à Yohan, le boucher de Buis, pour sa délicieuse préparation !

La soirée belote a elle aussi été un franc succès : beaucoup d'équipes, une ambiance bon enfant, et une soupe de petit épeautre signée Mireille dont tout le monde parle encore !

Prochain rendez-vous : **le vendredi 25 avril**, avec une **soirée jeux de société** ouverte à tous les habitants de Beauvoisin. Un événement **gratuit**, pour le simple plaisir de se retrouver, de jouer ensemble et de partager un bon moment. C'est aussi ça, la mission du comité : créer du lien.

Nous travaillons déjà sur la fête du 14 et 15 août. Nous sommes à l'écoute pour de nouvelles propositions.

À très bientôt !



Chantiers Funambules

Les Chantiers Funambules au printemps

« C'est le printemps, viens-t 'en Paquette
Te promener au bois joli
Les poules dans la cour caquettent
L'aube au ciel fait de roses plis
L'amour chemine à ta conquête ! »

Avec ces quelques vers de Guillaume Apollinaire, **Les Chantiers funambules** vous souhaitent un très heureux printemps.

Plusieurs dates à retenir :

Le 28 mars, à la Médiathèque de Mollans, petit-déjeuner littéraire à 9 heures du matin. Après café, thé et douceurs, Emilia et Alain liront des extraits d'un roman contemporain pendant 45 minutes (le jeu veut qu'il s'agisse d'une surprise, nous ne dévoilerons donc pas ici le titre ni l'auteur).

Le 13 avril, à 17 heures, en l'église de La Roche sur le Buis, avec Notes en bulles, l'école de musique de Buis-les-Baronnies, concert de l'ensemble baroque de l'école, Emilia et Alain tenant la basse continue, puis de l'ensemble des violoncelles.

Le 1^{er} juin, toute la journée, **La Guinguette aux livres**, en association avec la Mairie de Beauvoisin (voir supra, la page dédiée) ...

Sinon, sont en préparation : un spectacle de L.V.H. (Lecture à voix haute), pour la fin de l'année. Et un ouvrage de poèmes et nouvelles sur les Baronnies (texte et photos) d'Alain Nouvel : **Pays et pas**, qui sera publié courant 2025 aux éditions **Unicité**.

Pour l'occasion **Les Chantiers funambules** organiseront une soirée lecture à Beauvoisin.



Gestion des compétences « eau » et « assainissement »



Après 10 ans de mobilisations pour revenir sur le transfert obligatoire instauré par la loi NOTRE du 7 août 2015, la loi visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement » vient d'être définitivement adoptée au Sénat le 1er avril.

Cette loi renforce la liberté des communes qui n'ont pas encore transféré les compétences à l'intercommunalité d'en conserver l'exercice.

Les communes pourront ainsi librement confier, en tout ou partie, les compétences « eau » et « assainissement » à un syndicat ou à leur communauté de communes (transfert facultatif), ou continuer à les exercer seules. La commune de Beauvoisin va par conséquent conserver la gestion de l'assainissement collectif que nous avons mis en place sur l'ensemble des hameaux du village.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ? La réglementation impose aux collectivités d'uniformiser les modes de financements de la compétence Gestion et Collecte des déchets dont elles ont la charge.

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a opté pour une généralisation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à toutes ses communes membres (voté à la majorité le 27 juin 2023 / délib.120_2023).

Mode de règlement de la TEOM. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est payée tous les ans par tous les propriétaires (ménages et entreprises) dans le cadre des impôts locaux, en même temps que la taxe foncière. Son montant dépend de la valeur locative du logement (ou du local professionnel).

UN TAUX UNIQUE

Les objectifs du taux unique :

1. Harmoniser la politique tarifaire à l'échelle de la Communauté de Communes.
2. Faire face solidairement à l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets.
3. Inscrire cette nouvelle disposition dans la démarche de prévention des déchets, pour collectivement réduire nos déchets et notre impact environnemental.

Le calcul de la TEOM : 50% de la valeur locative du logement x 12,95 % (Taux unique de TEOM) = Montant de TEOM.

QUE FINANCE LA TEOM ? Nous sommes passés à un mode de financement unique (TEOM) qui finance la quasi totalité du service : La collecte des déchets de 21 332 Habitants - 20 Agents - 3180 Conteneurs répartis sur l'ensemble des points d'apports volontaires du territoire - 8 Camions de collecte dont 7 bennes OM et 1 camion équipé d'une grue - 27 Placettes bio-déchets; d'autres sont en cours d'installation - 1039 Composteurs individuels financés à 50% par la collectivité.

Travaux sur le réseau d'eau secteur « La Bâtie »



Comme annoncé dans le précédent bulletin, les travaux de rénovation de la distribution de l'eau sur le hameau de La Bâtie ont démarré. Ceux-ci vont durer quelques semaines, le temps d'installer une conduite en fonte en remplacement des conduites PVC.

L'objectif de ces travaux étant de sécuriser le réseau de distribution d'eau potable et de le sortir du domaine privé pour le placer, quasiment en totalité, sur le domaine public.



La Maison des Vautours, inaugurée le 5 Avril !

Après plusieurs mois de travaux, voici le nouveau lieu entièrement repensé pour mieux vous accueillir et vous faire découvrir ces majestueux rapaces sous un nouveau jour.

RÉMUZAT
8 PLACE DU CHAMP DE MARS

Renseignements :
Mairie de Rémuzat : 04 75 27 85 78
Vautours en Baronnies : 06 30 04 58 32
Parc des Baronnies provençales : 04 75 26 79 05



Pour en savoir plus, vous pouvez participer aux sorties de terrain organisées par l'association « **Vautours en Baronnies** », visiter la Maison à REMUZAT : exposition, film, retransmissions d'images filmées en direct (*).

(* Entrée gratuite

Lien : www.vautoursenbaronnies.com

CAKE AUX CAROTTES (VERSION SUCRÉE)

Ingrédients :

- 2 belles carottes (200 g environ)
- 3 œufs
- 60 g d'huile d'olive
- 200 g de farine (petit épeautre)
- 1 sachet de poudre levante
- Zeste d'orange



Mixer les carottes finement, mélanger les œufs, l'huile, la farine, le sucre, la poudre levante, les zestes d'oranges et les carottes.

Mettre dans un plat à cake au four à 190° 40 minutes environ.

Ajouter noisettes, amandes, noix de cajou, dattes, figues ou gingembre confit, fruits secs dives au choix.

Servir avec un coulis de chocolat : faire fondre au bain-marie du chocolat avec un peu de crème de riz.

VERSION SALÉE

- 2 belles carottes (200 g environ)
- 3 œufs
- 60 g d'huile d'olive
- 200 g de farine (petit épeautre)
- 1 sachet de poudre levante
- Sel, un peu de piment d'Espelette, curry

Mixer ou râper finement les carottes, ajouter les autres ingrédients et bien mélanger.

On peut mettre dans la pâte, soit des olives, un mélange d'oignon et de tomates séchées mixés et un peu d'herbes de Provence et saler au tamari...

Mettre dans un plat à cake au four à 190° pendant 40 minutes environ.



Recettes proposées par Christine du Vaucluse

LA MAIRIE

PERMANENCES

Lundi : 10h - 12h et 14h - 16h
Vendredi : 9h - 12h et 13h - 14h

ADRESSE

Mairie de Beauvoisin
La Grange, 507 Route de Buis
26170 - BEAUVOISIN

CONTACTS

04 75 28 02 71
mairiebeauvoisin@gmail.com
www.beauvoisin-drome.fr

RÉSERVATION DES ESPACES COMMUNAUX

Informations et réservations auprès de
Chantal DUMAS au 06 75 85 27 96

Tarifs pour les résidents de Beauvoisin

- ◇ Espace Borel : 50€/jour
- ◇ Guinguette : 60€/jour

Gratuit pour les associations dont le siège social est situé sur la commune.

MÉMO DES ENLÈVEMENTS

Végétaux & broyat

Saison printanière, Mars/Avril, tous les lundis.
Début ramassage : **lundi 3 mars. Pas de ramassage le 21 avril (lundi de Pâques).**

Encombrants

Périodes retenues : 1 FOIS PAR TRIMESTRE le deuxième mercredi du mois.
Quel mois ? : Février - Mai - Septembre - Décembre.

Prochain ramassage : décalé (vacances employé) au **mercredi 7 mai.**

Inscription obligatoire en mairie au
04 75 28 02 71
ou par mail : mairiebeauvoisin@gmail.com

LES ANIMATIONS DU CENTRE VILLAGE



A partir du **22 avril**, tous les mardis, place de la Mairie de 18h à 21h.

Informations & Réservations :
06 74 69 98 12

Espace Borel

Cours d'italien

Tous les mercredis à partir de 17h à 19h00 -



Débroussaillage guinguette



Protection contre l'incendie, pose éventuelle d'une citerne pour les pompiers (à voir avec le SDIS).



PARTAGEZ VOS IDÉES

**Vous souhaitez partager une idée,
une suggestion, une envie ou
même une photo ?**

**Envoyez-nous vos commentaires par mail :
mairiebeauvoisin@gmail.com**

**ou dans la boîte aux lettres de la Mairie avec votre nom
Rendez-vous pour le prochain numéro au mois de juillet**